



## REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

**à la résolution Mathilde Marendaz et consorts au nom les députées et députés de l'arrondissement Jura Nord vaudois – Yverdon – Suppression de l'arrêt de train Yverdon – Champ Pittet : nous demandons une action du Conseil d'Etat**

### **Rappel de la résolution**

*Les CFF projettent de supprimer temporairement (plusieurs années) l'arrêt de train d'Yverdon Champ Pittet dès le 15.12.24. Cette suppression affectera des institutions Nord vaudoises importantes : le Gymnase d'Yverdon, la HEIG-VD ou le Centre Pro-Natura. Cet arrêt de train bénéficie à de nombreux·ses employé·e·s en provenance de la Broye ou de Fribourg. Cette suppression les conduira à prendre la voiture plutôt que le train pour rejoindre Champ-Pittet/Est d'Yverdon, et sera par ailleurs une perte de temps pour les usager·e·s obligé·e·s de passer par la Gare d'Yverdon pour prendre un bus surpeuplé aux heures de pointe. C'est le plus grand centre nature de Suisse avec quelque 50000 visiteurs par an qui perd une connexion centrale pour sa mobilité. Le but des CFF étant de gagner 3 minutes sur la ligne en supprimant un arrêt pour garantir une meilleure correspondance pour Lausanne, supprimer d'autres arrêts moins isolés aurait été possible. La suppression a été annoncée pour 2 à 4 ans minimum, mais les CFF ne sont pas assez clair sur la suite.*

*Par cette résolution, le Grand Conseil invite le Conseil d'État de tout mettre en oeuvre pour que la suspension de cet arrêt important pour le Nord vaudois, soit la plus brève possible et que les autorités vaudoises compétentes soutiennent la mise en place de solutions alternatives durant la suspension.*

*Pour l'arrondissement Jura Nord vaudois - Yverdon Agassis Olivier (UDC), Cachemaille Cendrine (SOC), Carrard Jean-Daniel (PLR), Dessemontet Pierre (SOC), Dubuis Géraldine (VER), Durussel José (UDC), Glauser Krug Sabine (VER), Marendaz Mathilde (EP), Paillard Jean-Franco (PLR), Petermann Olivier (PLR), Roten Cédric (SOC), Schelker Carole (PLR), Schenker Théophile (VER), Simonin Patrick (PLR), Tanner Fabrice (UDC).*

## Réponse du Conseil d'Etat

Le Canton de Vaud s'est fortement engagé, dès 2022, avec les autres cantons romands de la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) dans une étroite collaboration avec les CFF pour retravailler l'horaire initialement proposé. D'un « horaire de crise », le Canton a pu obtenir de substantielles améliorations, avec un développement de nombreuses offres, notamment pour la gare de Renens, mais aussi avec la création de nouvelles relations. Ces améliorations pour une grande majorité, et elles sont nombreuses, ne font pas oublier la minorité qui va subir des détériorations dans ses déplacements quotidiens. Un maximum a été fait pour limiter les inconvénients et inconforts des relations touchées en mettant en place les meilleures alternatives possibles, en concertation avec les entreprises de transports et les Communes.

Concernant la halte d'Yverdon-Champ-Pittet, la suspension de la desserte ferroviaire permet d'assurer les correspondances des trains régionaux en provenance de Fribourg et Payerne avec les trains grandes lignes InterCity IC5 à Yverdon-les-Bains vers Renens et Lausanne ainsi que vers Neuchâtel et Bière. Ce sont les chiffres de fréquentation qui ont amené à favoriser les correspondances à Yverdon-les-Bains plutôt qu'à maintenir une desserte de Champ-Pittet. En effet, sur la base des statistiques 2023, 650 voyageurs par jour comptent sur une correspondance à Yverdon-les-Bains, principalement vers Lausanne, contre environ 80 voyageurs par jour qui utilisent la halte d'Yverdon-Champ Pittet, dont environ 50 sont des élèves du gymnase ou de la HEIG-VD. Ce choix a également été préféré à celui de la suspension de la desserte de la halte d'Yvonand (640 voyageurs par jour), centre régional avec une interface de transport et des connexions avec les lignes de bus régionales 650 et 655. Les contraintes posées par une infrastructure à voie unique et un nombre de points de croisements limité ne permettent pas d'autres alternatives. Ainsi, au changement d'horaire, ces voyageurs devront transiter par la gare d'Yverdon-les-Bains, et utiliser la ligne de bus urbaine qui dessert la HEIG-VD et le gymnase, sans surcoût (mêmes zones Mobilis).

Pour limiter les désagréments, le Canton a collaboré avec les deux centres de formation post-obligatoire afin d'ajuster les grilles horaires sur celles des trains en gare d'Yverdon-les-Bains. Il a par ailleurs adapté, en collaboration avec l'entreprise CarPostal, les courses de l'actuelle ligne de bus 650 qui effectuera du lundi au vendredi 14 boucles quotidiennes desservant aussi le gymnase. Elle circulera selon le parcours suivant : Yverdon – Pomy – Cuarny – Villars-Epeney – La Mauguettaz – Yvonand – Gymnase – Yverdon pour acheminer les élèves vers les écoles d'Yvonand ainsi que les gymnasiens vers Cheseaux-Noréaz. La boucle est évidemment effectuée dans l'autre sens pour les retours du midi ou de fin de journée. Enfin, concernant la desserte du Centre Pro Natura, le Canton s'est engagé à mettre en place des alternatives pour les personnes à mobilité réduite pour lesquelles l'accès piéton serait un obstacle.

Comme il l'a dit à plusieurs reprises, le Conseil d'Etat sera très attentif à ce que cet horaire CFF soit évolutif et agile en fonction de l'achèvement des chantiers et de l'introduction de nouveau matériel roulant. Les CFF s'y sont d'ailleurs engagés. La réintroduction des liaisons et haltes suspendues devra se faire dès que possible. L'arrêt d'Yverdon-Champ-Pittet pourrait être remis en service une fois que les installations de sécurité et les infrastructures auront été modernisées, ainsi que de nouvelles rames Flirt mises en service. Le Conseil d'Etat veillera à ce que les CFF analysent toutes les pistes permettant de rétablir la desserte ferroviaire de cette halte dès que possible.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 27 novembre 2024.

La présidente :

*C. Luisier Brodard*

Le chancelier :

*M. Staffoni*